

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 13 FÉVRIER 2016 COMPTE-RENDU

L'assemblée générale 2016 s'est ouverte le 19 février à 14 heures 30 en présence du Président du CODERS 39, Joël Boivin .

Il y avait 34 adhérents présents et 7 représentés par pouvoir sur 54 avec droits de vote. Ceci est une participation plus que satisfaisante qu'il faut noter et le Président en remercie les présents.

## 1. RAPPORT D'ACTIVITÉS.

Pas de remarque particulière, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## 2. RAPPORT FINANCIER.

Il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## 3. RAPPORT MORAL.

Il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Il n'y a pas de proposition de nouvelle activité.

## 4. ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION.

Le président explique les rôles du comité directeur et du bureau.

Deux membres de l'ancien comité directeur élus en 2014 finiront leur mandat en 2018 il s'agit d'Annie Bauduret et de Jean-Claude Navand.

Se présentent et sont élus :

- ✓ Christine Chauvin avec 35 voix,

- ✓ Pierre Fuchey avec 40 voix,
- ✓ Michel Lacroix avec 41 voix,
- ✓ Thérèse Vandel avec 41 voix,
- ✓ Marie Werner avec 33 voix.

Jean-Pierre Michaud obtient 3 sans être candidat, il n'est pas élu.

Le comité directeur élira son bureau dans une prochaine réunion.

## 5. MONTANT DE LA COTISATION

Le montant de la cotisation se décompose en deux parties, celle qui est décidée par le club et celle qui correspond à la licence. Celle-ci comprend ce qui revient à la fédération plus l'assurance, plus les parts du CODERS 39 et du CODERS FC.

La licence devrait augmenter de 4 €, 2 pour la fédération et 2 pour le CODERS 39.

Deux propositions sont présentées :

- ✓ baisse de 2 € de la cotisation club qui serait de 12 € pour absorber une partie de l'augmentation de la licence, soit une cotisation totale de 36 €,
- ✓ maintien de la cotisation club à 14 €, soit une cotisation totale de 38 €.

Après un court débat la deuxième proposition est adoptée par 20 voix contre 15.

## 6. REPRÉSENTATION AU CODERS ET AU CORERS

Pierre Fuchey est élu à ces deux éma-

nations locales de la FFRS. Il demande s'il y a des candidats pour le remplacer ou l'assister dans cette tâche. La représentation aux instances départementale et régionale est importante car c'est là que se prennent des décisions qui impliquent les clubs, dont la politique de formation.

## 7. INTERVENTION DES PERSONNALITÉS.

Joël Boivin nous informe que le CNDS et le Département finance largement les activités liées à la natation.

## 8. QUESTIONS DIVERSES.

### Nouvelles activités

Le président sollicite de nouveau volontaires pour animer les *nouvelles activités* (voir document *module complémentaire « nouvelles activités »*). Il n'y a pas de candidat.

### Question d'un adhérent

Un adhérent, via le site, a demandé s'il était possible d'organiser des randonnées intermédiaires entre celles du jeudi et celle du mardi avec départ plus tardif que le mardi. Un débat s'engage, la réponse est oui s'il y a des animateurs disponibles.

L'assemblée générale est levée à 17 h 30 et se termine autour d'un verre de l'amitié accompagné des pâtisseries concoctées par quelques adhérentes. L'assemblée les en remercie.

Le 26 février 2016

Le président



Pierre Fuchey

**FFRS Retraite sportive champagnolaïse**

Siège : chez M. Michel Lacroix – 1, avenue Voltaire – 39300 CHAMPAGNOLE – Tél. : 03 84 51 85 60 – Courriel : [ffrs39champa@gmail.com](mailto:ffrs39champa@gmail.com)  
Adresse postale : 2, rue des Charbonnières – 39250 MOURNANS-CHARBONNY – Internet : [ffrs39champa.jimdo.com](http://ffrs39champa.jimdo.com)